



Corrigendum N°2

Appel à Propositions :

Projet « **RE**nforcer et **AC**compagner les OSCs pour une **G**ouvernance **I**nclusive et **RE**devable **RE.A.G.I.R** / PASOC IV UE »

-Réf : Numéro 001/09/2024

Les lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions publiées le 17/09/2024, sont modifiées et complétées ainsi qu'il suit :

CONTEXTE

Au lieu de :

« Dans le cadre de ses appuis au secteur de la société civile au Niger, la Délégation de l'Union européenne (DUE), a lancé le 03 mars 2023, un appel à manifestation d'intérêt en vue de sélectionner une ONG ou un consortium d'OSC pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Société Civile (PASOC phase IV). A l'issue de ce processus, le Projet "**RE**nforcer et **AC**compagner (les OSCs) pour une **G**ouvernance **I**nclusive et **RE**devable – **RE.A.G.I.R**" proposé par le Consortium Oxfam-ROTAB a été sélectionné. Ainsi, la Délégation de l'Union Européenne a octroyé au Consortium OXFAM-ROTAB une subvention de 2,000,000 d'EUR avec un cofinancement de 105,263 EUR de Oxfam pour la mise en œuvre de ce projet. »

Lire :

« Dans le cadre de ses appuis au secteur de la société civile au Niger, la Délégation de l'Union européenne (DUE), a lancé le 03 mars 2023, un appel à manifestation d'intérêt en vue de sélectionner une ONG ou un consortium d'OSC pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Société Civile (PASOC phase IV). A l'issue de ce processus, le Projet "**RE**nforcer et **AC**compagner (les OSCs) pour une **G**ouvernance **I**nclusive et **RE**devable – **RE.A.G.I.R**" proposé par le Consortium Oxfam-ROTAB a été sélectionné. Ainsi, la Délégation de l'Union Européenne a octroyé au Consortium OXFAM-ROTAB une subvention de 2,000,000 d'EUR avec un cofinancement de 105,263 EUR de Oxfam pour la mise en œuvre de ce projet.

Cet appel comporte deux lots :

Lot 1 : seules les **OSC de taille moyenne** peuvent postuler pour le lot 1 en tant que "demandeurs". Toutefois, ceux-ci peuvent décider de faire appel à d'autres types d'acteurs (par exemple des OSC de grande taille) en tant que "codemandeur", ou "associés" peuvent soumettre des demandes de subvention pour ce lot.

Sont considérées comme OSCs de taille moyenne, celles disposant des éléments et justifiant de l'état suivant:

- Un arrêté de reconnaissance
- Attestation d'insertion au Journal Officiel de la République du Niger
- Être de droit nigérien
- Disposer du Protocole d'Accord Type (PAT) 2022-2026 avec l'Etat
- Statuts et Règlement Intérieur
- Référence d'Identité Bancaire (RIB)
- Budget annuel
- Manuel de procédures
- Audit des projets mis en œuvre
- Attestation de dépôt à la DONGAD du programme annuel 2024
- Attestation de dépôt du rapport annuel DONGAD 2023

Lot 2 : seules les **OSC de grande taille** peuvent postuler pour le lot 2 en tant que "demandeurs". Toutefois, celles-ci peuvent décider de faire appel à d'autres types d'OSC en tant que "codemandeur" ou "associés".

Sont considérées comme OSCs de grande taille, celles disposant des éléments et justifiant de l'état suivant:

- Un arrêté de reconnaissance
- Attestation d'insertion au Journal Officiel de la République du Niger
- Être de droit nigérien
- Disposer du Protocole d'Accord Type (PAT) 2022-2026 avec l'Etat
- Statuts et Règlement Intérieur
- Référence d'Identité Bancaire (RIB)
- Budget annuel
- Plan stratégique en cours de validité
- Manuel de procédures
- Audit financier
- Audit organisationnel
- Logiciel comptable
- Attestation de dépôt à la DONGAD du programme annuel 2024
- Attestation de dépôt de rapport annuel DONGAD 2023
- Attestation de dépôt de l'Etat financier 2023 certifié